

19 / 20 / 21
mai 2017

SALON DU LIVRE

Villeneuve-sur-Lot

Halle Lakanal

Présidé par Fabienne Jacob

voir p.6

Dossier
Budget de la Ville

SOMMAIRE

- Éco : du terrain pour les entreprises
- Malbentre : des tarifs attractifs
- Commerces : ça bouge, ça vie !
- Mémo élections



Site



Photo



Audio



Vidéo

Plus d'infos sur :
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr



Rendez-vous en Grand Villeneuvois

Échappées belles à vélo ou en canoë, détours dans les villages, visites sous les étoiles, randonnées urbaines... pour la saison printemps-été, le Pays d'art et d'histoire propose un programme d'animations éclectiques et parfois insolites pour (re)découvrir le Grand Villeneuvois.

Programme en ligne sur www.grand-villeneuvois.fr

Balades inouïes



3 rendez-vous, 3 parcours à pied ou en bateau, pour explorer des paysages familiers sous un autre angle. C'est ce que propose le Pays d'art et d'histoire en lien avec le service Urbanisme.

- **3 juin, 17h**, du château de Sylvestrie à Villeneuve-sur-Lot à l'église de Collongues

- **10 juin, 10h**, balade en bateau au départ de la base nautique de Caseneuve

- **24 juin, 17h**, balade et lectures poétiques au départ de la bibliothèque de Pujols

Gratuit - Rens. 05 53 49 66 80

ARTISANAT ET INDUSTRIE

Du terrain pour les entreprises

C'est un fait : les investissements industriels reprennent sur le Villeneuvois. De nombreux projets voient le jour et vont nécessiter de disposer d'espace pour s'implanter. La CAGV mène à ce titre une action volontaire d'acquisitions foncières.

Offrir aux entreprises locales les meilleures conditions possibles pour pérenniser et développer leur activité, tel est le rôle des collectivités locales et plus particulièrement de l'Agglo, compétente en matière de développement économique. Parmi les différents leviers sur lesquels elle peut agir, la gestion de l'espace foncier est un des plus efficaces. Par la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) elle acquiert des terrains qu'elle aménage et revend aux porteurs de projets.

Et les besoins sont déjà nombreux. Sur la ZAC du Villeneuvois, créée en 2006, il ne reste plus qu'1,5 ha disponible. Cette zone de 23 hectares, qui a permis l'installation de 19 entreprises et 300 emplois, il faudrait donc l'agrandir. Des terrains sont disponibles entre la zone d'activités et la



Travaux d'extension de l'usine Fonroche.

Sur la ZAC du Villeneuvois, les investissements privés dépasseront cette année les 50 M€.

route de Tournon. La CAGV a acheté une dizaine d'hectares sur l'avenue Henri Barbusse, face à la ZI de La Barbière. Idem à Sainte-Livrade où la zone de Nombel devrait, elle-aussi, s'agrandir sous peu de 2 ha.

À l'échelle de l'agglomération, la CAGV gère aujourd'hui 15 zones d'activités qui s'étendent sur plus de 180 hectares. Sur la commune de Villeneuve pour les 10 ans à venir, les besoins supplémentaires ont été estimés à 2 hectares par an. Une étude a été confiée à la SEM 47 pour identifier les terrains disponibles. Ainsi, 2M€ seront investis jusqu'en 2020 afin d'acquérir les terrains nécessaires à ces opérations foncières.

CENTRE AQUATIQUE DE MALBENTRE

Tarifs attractifs



Le centre aquatique de Malbentre est très fréquenté. Toutefois, afin de permettre aux usagers de le fréquenter plus régulièrement, l'Agglo a revu ses tarifs d'abonnement à la baisse.

Entrée en vigueur au 1^{er} avril, la nouvelle grille tarifaire de la piscine de Malbentre propose désormais aux habitants du Grand Villeneuvois deux nouvelles cartes d'abonnement : 10 entrées à 35 € (prix unitaire à 3,50 € contre 3,75 € avant) et 30 entrées à 99 €. Cette dernière remplace la carte 40 entrées à 143 €, faisant passer le tarif unitaire de 3,57 € à 3,30 €.

Autre nouveauté : la création d'un tarif promotionnel à 2 €, appliqué sur des créneaux peu fréquentés, une douzaine de fois dans l'année. Le public en est informé le jour même par sms et/ou par le biais des réseaux sociaux. A noter que la gratuité est maintenue pendant les petites vacances scolaires pour tout enfant de moins de 15 ans accompagné d'un adulte en entrée plein tarif (4,30 €).

COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Ça bouge, ça vit !

Depuis le début de l'année, à Villeneuve, 5 nouveaux commerces ont ouvert leurs portes, 9 ont trouvé un repreneur, 3 s'y sont déplacés *intra muros*. Une équation qui démontre que notre cœur de ville palpite et reprend du rythme. Tour d'horizon des mouvements et des projets.

Certains diront qu'ils sont inconscients. D'autres les taxeront d'audacieux. Eux, se contentent de sourire. Le commerce au cœur de Villeneuve, ils y croient et mesurent les risques. C'est le cas d'Alain Thouvenot. Breton d'origine, ce parisien dans l'âme est arrivé à Villeneuve il y a 5 ans à la recherche du soleil. Il y tient depuis le Petit Paris et le Tortoni sur la contre-allée du boulevard Georges-Leygues. A la mi-avril, il est aussi devenu le patron de l'hôtel-restaurant le Glacier. Trois établissements contigus, à qui il compte donner une identité propre.

« A Villeneuve, il y a du potentiel. A nous, commerçants de bouger pour créer l'offre, animer, proposer des choses différentes. En travaillant ensemble, nous allons générer une dynamique qui attirera les clients ». Pour ce nouveau projet, il a repris le personnel existant et créé 3,5 postes de plus, dont un responsable de salle.

Quelques mètres plus loin, Nadine Bartoloméo a réalisé son rêve : tenir un salon de thé et proposer ses plats mai-



« Ici, il y a du potentiel ». Alain Thouvenot

son. A Thé chez Toi, avec Gino son mari, la recette du succès est simple comme un bonjour : qualité, petits prix et gentillesse. « Nous apportons en toute modestie une offre supplémentaire. Ce n'est pas de la concurrence, juste du plus ».

Et celle qui se dessine en face, de l'autre côté du boulevard est d'envergure. José Da Costa Monteiro, patron du tabac-presse le Vizir, et Véronique Lhéroult ont racheté le Globe et le Tandem pour y mener deux projets. Un concept inédit pour séduire une nouvelle clientèle qu'ils dévoileront bientôt.

D'autres encore se lancent : des reconversions heureuses sous le signe de nouveaux départs. C'est le cas rue de Casseneuil, avec la reprise de Côté Tissus, boutique emblématique d'Anne-Marie Ribes par Brigitte Durouille. « Une opportunité, un défi ». Dans la même rue, la mercerie Maman la Fée de Nadine et Coralie Bellanger vient



« À Villeneuve, il y a du choix ! » Geneviève Lecointre

de se déplacer dans l'ancien local Opio. Des nouveautés aussi avec du prêt-à-

porter masculin rue des Frères Clavet ou un magasin d'optique rue de Paris. Du changement également pour Geneviève Lecointre qui a repris Table et Cadeaux, une institution, à l'angle des rues de la Fraternité et de Penne. Une boutique rafraîchie, à son

image, qui dépoussière les arts de la table. « A Villeneuve, le choix est là, pour tout, pour tous. Il faut que cela se sache ! ». Un enthousiasme qui a fait d'elle, il y a quelques semaines, la nouvelle présidente de l'Union des Commerçants.

« Oui, les habitudes des consommateurs ont changé. Oui, nous devons nous adapter. Oui, nous pouvons encore séduire ». Les nouveaux venus ne sont pas attentistes. « Si on est là, c'est qu'on y croit ».

Chaque jour, la Maison du Commerce située sur le parvis Sainte Catherine, reçoit et oriente de nombreux porteurs de projets.

Rens : Maison du Commerce
09 65 22 51 69

« Séduire une nouvelle clientèle ». José Monteiro et Véronique Lhéroult



En 2017 :

- Ouvertures : 5
- Fermetures : 3
- Reprises : 9
- Déplacements : 3

Source : observatoire de Commerce de centre-ville, 2017

“Maîtrise et relance”

Maîtrise et relance. Deux mots qui caractérisent le Budget Primitif 2017 de la Ville, adopté lors du Conseil municipal du 6 avril dernier. **Maîtrise** car le contexte financier contraint oblige la municipalité à se montrer économe. **Relance** car grâce à cette rigueur, la Ville retrouve des marges de manoeuvre qui lui permettent d'envisager de nouveaux projets.

Une gestion rigoureuse...

La baisse des ressources de la Ville liée à la diminution des dotations de l'Etat (-2M€) impose une gestion particulièrement rigoureuse. Concrètement, cela se traduit par :

- **des dépenses réduites.** Un effort a été demandé aux différents services qui voient leurs crédits de gestion réduits de 5% pour la 2^e année consécutive.
- **une masse salariale maîtrisée.** Pour stabiliser la masse salariale en 2017, 12 départs à la retraite sur 15 ne seront

pas remplacés. Et l'effort se poursuivra jusqu'en 2020 en ne remplaçant qu'un départ en retraite sur deux.

... qui permet la relance des investissements

Endettement en baisse, épargne brute stable, la Ville peut envisager de relancer des investissements en 2017, à hauteur de 6,7 millions €, sans recours à l'emprunt (*voir ci-contre*). Outre les investissements nécessaires aux travaux de voirie et à l'entretien des bâtiments municipaux, la Ville met l'accent en 2017 sur

l'amélioration du confort et la modernisation de ses écoles, l'aide à la rénovation des logements en centre-ville, la lutte contre l'habitat insalubre et la valorisation du patrimoine historique, notamment avec la réfection de la chapelle des Pénitents. Autre projet d'envergure, l'aménagement des berges du Lot, rive gauche -entre le centre-ville et l'écluse en amont- permettra de rendre accessible le chemin sur 750 m.

À noter également, le projet de la venelle de Paris. Ce dernier vise à rendre accessibles et habitables les étages des im-

meubles situés de part et d'autre de la venelle dont les rez-de-chaussée sont occupés par des commerces.

Des taux d'impôts stables

Contrairement à d'autres villes, Villeneuve-sur-Lot a choisi de ne pas augmenter la fiscalité pour compenser la réduction de recettes liée à la baisse des dotations de l'Etat. À Villeneuve, les taux d'imposition n'ont pas bougé depuis 2009 et la municipalité s'est engagée à ne pas les augmenter jusqu'à la fin du mandat actuel, soit 2020.

► En un coup d'œil

RECETTES

29 M€

dont :

- 6 M€ dotations et subventions
- 22 M€ impôts et taxes

0 augmentation
des taux d'imposition
pour la 9^e année
consécutive

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

26 M€

- 2,6 % (par rapport
à 2016)

AUTO- FINANCEMENT = épargne brute

(capacité à financer les
besoins de la commune
sur ses fonds propres)

3 M€

INVESTISSEMENTS

6,7 M€

(contre 2,6 M€ en 2016)

0 nouvel emprunt

BAISSE DE LA DETTE

- 5 M€

soit - 17 %
en 2 ans

BUDGET TOTAL 32,7 M€

Les investissements : 6,7 M€

Voirie, réseaux : 1,61 M€

À noter parmi les travaux :

- Rénovation de l'avenue Jean-Claude Cayrel (travaux finalisés) : 358 000 €
- Agrandissement et aménagement de la rue Hurault de Ligny (travaux en cours) : 250 000 €
- Réfection des chaussées de 21 rues et places : 127 000 €
- Mise en place de conteneurs enterrés rues Lakanal, Danton, Gambetta, parking de la République et Sainte-Radegeonde : 35 000 €
- Peinture du pont de Bastérou : 20 000 €

Travaux et entretien dans les écoles : 733 000 €

- Poursuite des travaux d'isolation, de sécurisation et d'informatisation des écoles Pasteur, Jean-Macé, René-Descartes et Clément-Marot
- Réfection du plateau sportif de l'école Jules-Ferry
- Etudes pour la rénovation de l'école de Courbiac

Rénovation de l'habitat : 420 000 €

- Aide à la rénovation de logements (OPAH)
- Acquisition d'immeubles insalubres (ORI)

Travaux et entretien structures sportives : 275 000 €

- Gymnase Descartes
- Plateau de Choisy
- Complexe sportif de la Myre-Mory
- Centre équestre de Rogé

Travaux d'économie d'énergie (hors écoles) : 230 000 €

- Abaisseur de tension sur l'éclairage public
- Réfection et optimisation du chauffage dans différents bâtiments municipaux

Travaux de mise en accessibilité : 140 000 €

- Accessibilité des bâtiments, des arrêts de bus
- Travaux de la commission Accessibilité



L'avenue Jean-Claude Cayrel rénovée.



Un projet de rénovation de l'école Guy de Scorailles à Courbiac est à l'étude.



Chapelle des Pénitents : le patrimoine mis en valeur.

➤ Et aussi...

- Réfection intérieure de la chapelle des Pénitents : 350 000 €
- Travaux d'aménagements des berges du Lot : 342 000 €
- Projet venelle de Paris : 250 000 €

SALON DU LIVRE

À corps et à livres...

Il est de retour ! Devenu bisannuel en 2015, le Salon du Livre de Villeneuve-sur-Lot reprend ses quartiers en plein centre-ville, halle Lakanal, du 19 au 21 mai, pour une 20^e édition qui s'annonce très éclectique. Passage en revue d'un événement littéraire incontournable.

Une présidente : Fabienne Jacob

Le Salon sera présidé par la romancière Fabienne Jacob. Auteure d'une œuvre romanesque qui explore le corps, la sensation et l'origine, elle a été nommée à deux reprises au Prix Fémina. Son roman *Corps* a été très remarqué par la critique. Elle revient chez Gallimard avec *Les Séances*.

Un thème : le corps

Faisant écho à une grande partie de l'œuvre littéraire



M.-H. Lafon, Prix Goncourt de la Nouvelle 2016



C. Poulain, Prix Goncourt du Premier roman 2016

de Fabienne Jacob, la thématique du corps sera notamment illustrée sur le Salon par deux expositions photos, celles de Natacha Hochmann et de Polina Jourdain-Kobycheva.

Une maison d'édition à l'honneur : Gallimard

Cette année c'est Gallimard, éditeur de Fabienne Jacob, qui nous fera l'honneur de parrainer le Salon, avec la présence de 11 de ses pres-



Marcus Malte, Prix Fémina 2016

tigieux auteurs : Jean-Marc Ceci, Joy Sorman, Guy Goffette, Sophie Chauveau, Nina Leger, Agnès Mathieu-Daudé, Gaëlle Bantegnie, Liliane Beauquel, Carole Fives et Arthur Dreyfus.

Une nouveauté : le prix de la BD

13 illustrateurs dédicaceront leurs derniers ouvrages. Citons Lou Lubie, Carole Maurer, Sébastien Goethals, Zelba Webke, Sylvain Escalon et Espé. Pour la première fois cette année, l'un d'eux se verra décerner le Prix de la BD (nouveau prix financé par le partenaire du



F. Jacob, présidente du Salon

Salon, la Banque Populaire Occitane).

Des auteurs coups de cœur

La Ville est fière d'accueillir la centaine d'auteurs qui ont répondu "présent" à son invitation, parmi

lesquels Hubert Haddad, Xavier Denamur, Claudie Hunzinger, Violaine Bérot, Pierre Bellemare...

Un programme intense

De nombreux débats, tables rondes, entretiens individuels et interviews radio en continue avec les auteurs ponctueront le Salon du Livre durant tout le week-end.

Programme détaillé sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Infos pratiques

Du 19 au 21 mai
La Halle, rue Lakanal

• Horaires :
Vendredi 9h - 17h
Samedi 9h30 - 18h
Dimanche 9h30 - 17h

• Entrée gratuite
• Inauguration le samedi 21 mai à 10h30
• Rens. : 05 53 41 53 85
www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Une page Facebook

Pour suivre toute l'actualité du Salon 2017 de Villeneuve : Salon du livre Villeneuve-sur-Lot

Des événements à ne pas manquer

• "Le corps chez Marguerite Duras", conférence de **Fabienne Jacob** et projection du film *L'Amant*, le mardi 16 mai à 18h30 au C. culturel (en partenariat avec les Amis de M. Duras).

• Rencontre "Un soir, un auteur" avec **Robert Redeker**, le jeudi 18 mai à 20h30 au Centre culturel. L'auteur présentera notamment son livre *Ego Body*.

• Concert-lecture avec **Marcus Malte** au Théâtre G.-Leygues avec *Les Harmoniques*, le vendredi 19 mai à 20 h 30 (spectacle tiré du roman éponyme).

• Lecture de textes par la comédienne **Marie-Christine Barrault**, le samedi 20 mai à 19 h au Musée de Gajac.

• *L'art jusqu'à la folie*, conférence d'**Alain Vircondelet**, le dimanche 21 mai à 11 h, au Musée de Gajac.

• **Apéro-BD** avec les 14 illustrateurs, le dimanche 21 mai à 11 h au bar Le Glacier.

• Exposition du **sculpteur Bernard Gueguen**, "Les vivants et les morts", du 12 mai au 2 juillet au Musée de Gajac (vernissage le 19 mai à 18 h).

ÉLECTIONS

Petit mémo à l'usage des citoyens

En ce printemps 2017, les Français élisent le Président de la République puis les députés. Où voter ? Quels documents sont nécessaires ? Que faire en cas d'empêchement ? Rappel des principales dispositions.

Les dimanches 23 avril et 7 mai (pour la présidentielle) puis 11 et 18 juin (pour les législatives), les 21 bureaux de vote de Villeneuve seront ouverts de 8h à 18h (19h pour la Présidentielle). Le numéro du bureau où vous devez voter est inscrit sur votre carte d'électeur. Retrouvez la liste complète sur le site Internet de la Ville. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et présenter obligatoirement une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) en cours de validité. Il est conseillé de se munir également

de votre carte d'électeur, bien qu'elle ne soit pas obligatoire.

Bon à savoir :

Les jours d'élections, un système de transport est mis en place par la mairie pour permettre aux personnes âgées ou handicapées, sans moyen de locomotion, de se déplacer pour ce devoir civique. Inscription gratuite préalable auprès du Service Elections.

Rens : Service Elections, 05 53 41 53 26
elections@mairie-villeneuvesurlot.fr



Fin mars, près de 300 Villeneuvois juste majeurs ont été conviés à la cérémonie de la Citoyenneté en mairie. Cette année, pour la première fois de leur vie, ils prendront part à une élection. Chacun a reçu son Livret Citoyen et sa carte d'électeur.

➤ Voter par procuration : mode d'emploi

Les électeurs qui ne pourraient personnellement participer à ce scrutin peuvent donner procuration. Une seule obligation : la personne qui votera à leur place (le mandataire) doit être inscrit sur la liste électorale de la même commune et ne peut disposer que d'une seule procuration. La procuration étant renvoyée au mandataire par courrier, il est conseillé de la faire établir le plus tôt possible. Pour cela, il faut se rendre en personne :

• **Au tribunal d'instance**, 6 rue du Général Blaniac

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

• **Au commissariat de police**, Boulevard de la République

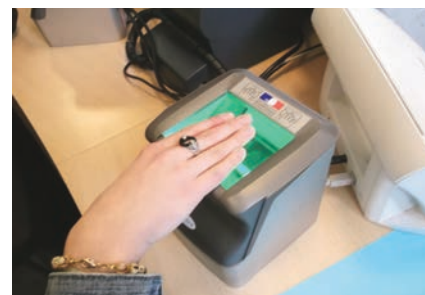
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi : de 9h à 12h

Pièces à fournir : un justificatif d'identité en cours de validité.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire il suffit d'indiquer : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Carte d'identité : du nouveau !

Les nouvelles modalités de délivrance permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte ou de vol) reste gratuite. Plus simple et plus sûr !



Pour gagner du temps, un formulaire de pré-demande en ligne (disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>) évite désormais de remplir un dossier papier au guichet. Il suffit alors de se présenter en mairie avec son numéro de pré-demande et les pièces justificatives pour déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Naturellement, la pré-inscription en ligne n'est pas obligatoire ; vous gardez la possibilité de remplir votre demande sur un formulaire qui vous sera remis au guichet.

Bon à savoir : vous pouvez déposer votre demande dans n'importe quelle mairie en France, dès lors qu'elle est équipée d'une station d'enregistrement de données.

Le service Etat Civil est ouvert au public les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. etat.civil@mairie-villeneuvesurlot.fr

À noter : à compter du 1^{er} juin le dépôt des dossiers de demande des cartes nationales d'identité se feront exclusivement sur rendez-vous. La remise des titres (carte d'identité, passeport) restent, eux, sans rendez-vous.



Pas moins de 1 000 petits villeneuvois ont répondu à l'invitation de la Ville lors du grand carnaval des enfants.

Prochain rendez-vous festif et gratuit :

la Fête des Enfants le samedi 3 juin, dans le parc Saint-Cyr, de 14h30 à 18h30.

Activités inédites (cirque, bubble foot, jeux d'adresse), un coin réservé aux tout-petits et toujours, maquillage à paillettes, mini ferme, balades à dos de poney...

Expression de la majorité

Budget : des oppositions muettes et incohérentes

Le 6 avril le Conseil municipal a adopté le budget pour 2017 qui s'élève à 32 M€. Les oppositions ont voté contre sans même expliquer les raisons de leur vote. Le type même de l'opposition systématique et politicienne.

Pourtant, ce budget est marqué par plusieurs points forts. Tout d'abord, malgré un contexte financier difficile pour toutes les collectivités qui ont vu leurs dotations fortement réduites par l'Etat, la municipalité conduite par Patrick Cassany tient ses engagements et n'augmente pas les taux de la fiscalité communale.

En contrepartie, des économies importantes ont été réalisées pour baisser les charges de fonctionnement de la mairie et maîtriser la masse salariale. En 2016, 8 départs en retraite sur 12 n'ont pas été remplacés, et en 2017 il est prévu de ne pas remplacer 12 départs en retraite sur 15 grâce à une gestion prévisionnelle des emplois.

Dans le même temps, depuis 2015, l'endettement de la ville est très fortement réduit de 5 M€, soit 20 % de l'encours de dette.

C'est au prix de cette politique rigoureuse d'économies que, malgré le contexte national, la Ville retrouve des marges de manœuvre pour réaliser les investissements dont elle a besoin. C'est ainsi que le budget 2017 marque une reprise des investissements qui s'élèvent à 6,7 M€.

La majorité municipale

Expression des groupes d'opposition du Conseil municipal

Deux rendez vous incontournables sont particulièrement instructifs à Villeneuve : les séances du Conseil Municipal et les rencontres avec les Villeneuvois le samedi matin notamment.

Lors des premiers, nous avons eu droit à une version édulcorée et froide des budgets 2016-2017, toujours assortis d'un satisfecit appuyé.

Lors des seconds, nous rencontrons la vraie vie, celle des Villeneuvois, de TOUS les Villeneuvois, ceux dont il importe peu qu'ils soient de gauche, de droite ou d'ailleurs. Ce n'est pas en effet au château, qu'il soit communal ou élyséen, que l'on peut appréhender ce qui devrait être la feuille de route des élus : l'INTERET GENERAL.

Contrairement à ce que pensent certains des élus de la majorité, cet intérêt n'est pas la somme d'intérêts particuliers motivés par des fins électoralistes, elles mêmes conditionnées par des clans ou partis.

Cette notion d'intérêt général commande d'exclure tout sectarisme, tout mépris de l'adversaire politique.

Quand arrêterez vous donc cet incessant et stérile concours de vertu auquel nous assistons.... le blanc étant bien sûr la couleur de la majorité municipale, et le noir celle des oppositions.

Cessez vos leçons de morale perpétuelles.

« La morale c'est ce qu'on s'applique d'abord à soi-même » disait Comte-Sponville.

Pour nous joindre : reunirvilleneuve@orange.fr

*Groupe d'opposition
"Réunir Villeneuve"*

L'arrêt de la baisse des dotations de l'Etat a bon dos !

Lors du dernier conseil municipal, les élus du groupe "Villeneuve Bleu Marine" ont voté contre le budget primitif présenté par la majorité socialiste.

Nous émettons de sérieux doutes sur la finalité politique de ce budget. En effet, de l'aveu même de l'adjoint aux finances, M. Calvet : "les services rendus à la population pourraient être remis en cause à partir de septembre".

L'hypothétique maintien de la baisse des dotations de l'État ne peut justifier à lui seul une cure d'austérité imposée aux Villeneuvois ou bien une future augmentation des impôts locaux.

"Gouverner c'est prévoir". Nous payons aujourd'hui les erreurs de gestions des précédentes municipalités, et le manque de vision à long terme de l'actuelle.

*Groupe d'opposition
"Villeneuve Bleu marine"*

Tout s'arrange mais rien ne s'arrange

Avec une présentation laconique, le budget 2017, malgré les apparences, ne laisse pas présager de bons augures : l'endettement est toujours aussi haut pour une commune comme la nôtre, malgré les paroles rassurantes à l'instar des restes à réaliser en recettes... Lors du débat d'orientations budgétaires nous avons interrogé le maire et ses séides, mais point de réponses ! Remarquez, à l'issue de ce fameux DOB, on devait nous répondre par écrit... L'opposition républicaine attend toujours...

Nous n'approuvons pas ce budget car le débat ne permet pas d'entrer en profondeur des sujets techniques sur la structure de la dette, l'investissement pluri annuel (qui à ce titre reprendra vraiment en 2019 soit un an avant les élections), les résultats des mutualisations entre services, l'embellissement de nos rues...

Malgré cette auto congratulation de la majorité, de nombreux efforts demeurent à conduire et toutes les misères budgétaires ne peuvent être mises sur le compte de l'État. Nous renouvelons notre proposition de créer un véritable comité budgétaire intégrant l'ensemble des bonnes volontés, opposition comprise.

*Groupe d'opposition
Les Républicains*

